



# L'OFFICIER MARINIER

Février 2013  
68<sup>ème</sup> année - n° 344



PÉRIODIQUE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES OFFICIERS MARINIERS EN RETRAITE ET VEUVES (F.N.O.M.)

## Militaire : Un métier différent

Chacun a pu constater, en fin d'année 2012, le succès de la conduite, dans des conditions périlleuses, des opérations de désengagement des forces françaises combattantes en Afghanistan.

Rendons hommage à nos 88 soldats qui ont péri sur ce théâtre d'opérations.

Déjà, nous déplorons le décès d'un de nos militaires en tout début d'intervention au Mali. Nous saluons ici sa mémoire.

Précédemment, le théâtre de la Libye et aujourd'hui ont démontré les capacités de projection de nos forces et le professionnalisme de nos militaires.

Le métier de militaire n'est pas un métier comme les autres. L'engagement opérationnel demandé aux hommes et aux femmes, jusqu'au péril de leur vie, appelle la reconnaissance et la considération des spécificités de leur métier. Ils

doivent se sentir soutenus et n'avoient pas de doute sur la capacité des moyens nécessaires à leur mission. Celle-ci recouvre tout autant, la disponibilité et le maintien en condition opérationnelle des équipements, que la formation et le maintien des compétences, le tout contribuant au « moral des armées ».

L'engagement des personnels ne fait pas de doute, mais ils ne peuvent être sereins dans l'exercice de leur métier si spécifique.

Au moment où sont salués les accords intervenant suite aux grandes négociations sociales nationales à propos, notamment, de la sécurisation de l'emploi, il est temps de rappeler que la majorité (plus de 65 %) des personnels militaires est en situation précaire. Moins de 35 % des officiers mariniers, par exemple, feront carrière. Ils sont

inquiets pour leur avenir.

La fidélisation des compétences nécessaires à la mise en oeuvre d'équipements de hautes technologies devrait résulter de la motivation et de l'attractivité pour un métier militaire et non d'une situation aléatoire du marché de l'emploi.

Les personnels en contrats courts vivent dans l'incertitude, et s'inquiètent des conditions de prise en compte des périodes d'activités militaires au retour à la vie civile.

Même si des actions correctives ont été mises en place, la défaillance d'un système de gestion des soldes est incompréhensible et même humiliante pour les militaires concernés.

Autant de sujets qui concourent au bon moral et à l'attrait du métier militaire.

Gilles LEHEILLEIX

## Le BUREAU NATIONAL au 1<sup>er</sup> janvier 2013

### BUREAU NATIONAL



Président  
LEHEILLEIX Gilles



Président adjoint  
LACHAUD Michel



1<sup>er</sup> Vice-président  
Gérant du Journal  
SEBILLE Jean-Louis



2<sup>ème</sup> Vice-président  
RENAUD Bernard



Secrétaire national  
BAUDHOIN Patrick



Secrétaire national adjoint  
BOUCHEZ Jean-Michel



2<sup>ème</sup> Secrétaire nationale adjointe  
GAY Bernadette (née LEYSSENNE)



Trésorier national  
LABORDE Jean



Trésorier national adjoint  
TOURNELLE Robert

### Siège social PARIS (secrétariat)



Conseiller technique  
Informatique et site FNOM  
NICOLAS Georges-Noël



CHARDAC Claude  
Secrétaire



BRUOT Jacques  
Secrétaire

## Sommaire

Militaire : Un métier différent	1	et Administratives	4, 5
Pôle des retraités	2	Rubrique des Officiers mariniers en activité	6
CESM	2	Organigramme FNOM	7
CCSCEN	2	In mémoriam	8
Agenda du Bureau national	2	Nécrologie	8
A lire	3	Vie des associations	8 à 10
CSFM	3	Souvenirs	10 à 12
Informations Sociales			

L'amiral Bernard ROGEL, chef d'Etat-major de la marine, me prie de transmettre ses meilleurs vœux, à tous les membres de notre fédération.

Gilles LEHEILLEIX, Président